

Élaboration d'un programme d'actions pour le climat

Publié le 13/07/2017

<https://www.valleesduhautanjou.fr//elaboration-dun-programme-dactions-pour-le-climat>



La loi pour la transition énergétique et la croissance verte (LTECV - 2015) a désigné les Communautés de communes comme coordinatrices de la transition énergétique et écologique des territoires. A ce titre, la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou élabore, avec le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) de l'Anjou Bleu, son Plan climat air énergie territorial (PCAET).

Le PCAET doit permettre de répondre aux objectifs fixés lors de la COP21 :

- Réduire les gaz à effet de serre ;
- Développer les énergies renouvelables ;
- Favoriser la sobriété énergétique ;
- Améliorer la qualité de l'air ;
- S'adapter aux changements climatiques.

Le PCAET contient :

- Un diagnostic initial du territoire ;
- Une stratégie pour l'avenir du territoire ;
- Un programme d'actions pour le territoire ;
- Un dispositif de suivi des actions réalisées sur le territoire.

En attendant, vous pouvez retrouver toutes les informations concernant l'avancement du PCAET sur [le site Internet du PETR Anjou Bleu](#).

LIENS UTILES

[Le Ministère de la transition écologique et solidaire](#)

CONTACT

[Contacter le service Environnement et SIG](#)

PETR Anjou Bleu

Bernadette RICHARD

Tel : 02 41 92 20 21

brichard@anjoubleu.com